

Département du PUY DE DOME

SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à 18 heures les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle de réunion du Syndicat, à Dorat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 04 décembre 2023

Membres	
Titulaires En exercice	14
Présents	10
Suppléants En exercice	12
Présents	0
Votants Eau Collectif Autonome	12 12 6
Exclus	0

Étaient présents : Messieurs Guy PRADELLE, Norbert ARMENGAUD, José MARQUES, Patrick SAUZEDDE, Frédéric CHONIER, Gérard RIMBERT, Tony BERNARD, Yves GACON
Mesdames Yvette DA SILVA, Patricia CHATAING

Étaient absents : Madame Chantal CHASSANG, Monsieur Thomas BARNERIAS

Étaient excusée : Madame Sandrine PERI, Monsieur Marc BONNOT

Procuration :

Secrétaire de séance : Monsieur BERNARD Tony

Objet de la délibération : Ouverture d'une ligne de Trésorerie – Budget eau potable

Monsieur le Président expose au comité qu'il est nécessaire d'ouvrir une ligne de Trésorerie. En effet, dans un premier temps pour financer ses besoins ponctuels, pour pallier les nombreux impayés des abonnés. Et dans un second temps pour pouvoir prévoir l'arrivée des communes de Lachaux et Ris pour lesquelles le Syndicat va devoir commencer à régler les factures notamment d'emprunt au début de l'année, alors que les résultats d'exercice ne seront perçus qu'en mai, après le vote des budgets.

Monsieur le Président explique que nous avons interrogé deux banques :

- Le Crédit Mutuel qui n'a pas été en mesure de donner une réponse favorable à notre demande,
- La Caisse d'épargne qui propose l'ouverture d'une ligne de Trésorerie à 200 000 €

Au vu des Propositions de Monsieur le Président, le Comité après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne, l'ouverture d'un crédit dénommé « ligne de Trésorerie » dans les conditions suivantes :

- Montant de la ligne de Trésorerie : 200 000 €
- Durée du Prêt : 12 mois
- Taux d'intérêts : Ester + 0.60 % (taux de l'Ester au 01/12/2023 : 3.902 %)

• Commission d'engagement : 0.20 % du montant de la ligne de Trésorerie prélevée en une fois

AR Préfecture

063-256300997-20231211-448_2023-DE
Reçu le 19/12/2023

• Commission de non-utilisation : 0.20 %

Après l'exposé du Président, le comité à l'unanimité des membres présents :

- Approuve l'ouverture d'une ligne de trésorerie sur le budget eau potable.
- Mandate le Président pour signer tous les documents nécessaires à l'ouverture de la ligne de Trésorerie.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 11 décembre 2023

Le Président,
Guy PRADELLE

